

**ASSOCIATION
FRANCE ACTIVE ALSACE**

**11, rue de la Fédération
67 100 STRASBOURG**

**SIRET : 413 992 744 00065
APE : 8899 B**

* * * * *

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Sur les comptes annuels

EXERCICE 2023

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011



**ASSOCIATION
FRANCE ACTIVE ALSACE**

**11, rue de la Fédération
67 100 STRASBOURG**

**SIRET : 413 992 744 00065
APE : 8899 B**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE SOCIAL

DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 février 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRANCE ACTIVE ALSACE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé

- dans les règles et méthodes comptables point 5 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode de répartition des sinistres sur les dossiers de prêts solidaires,
- dans la note 5 Autres informations de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de régime pour le calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables, reclassements comptables

La note « Règles et Méthodes Comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations portant sur les actifs et les passifs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Evénements marquants et Evénements postérieurs à la clôture

Les notes « Evénements marquants de l'exercice » et « Evénements postérieurs à la clôture » évoquent l'évolution actuelle de l'activité de l'association et l'impossibilité d'évaluer les impacts indirects de la situation économique, politique, géopolitique et climatique actuelle sur l'activité de l'association.

Nous avons vérifié que ces informations donnent une image cohérente des impacts et mesures prises par l'association face à ces événements appréciés lors de l'établissement de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011

Informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'administration appelés à statuer sur les comptes.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres du conseil d'administration appelés à statuer sur les comptes n'appellent de notre part aucune observation.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 18/04/2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

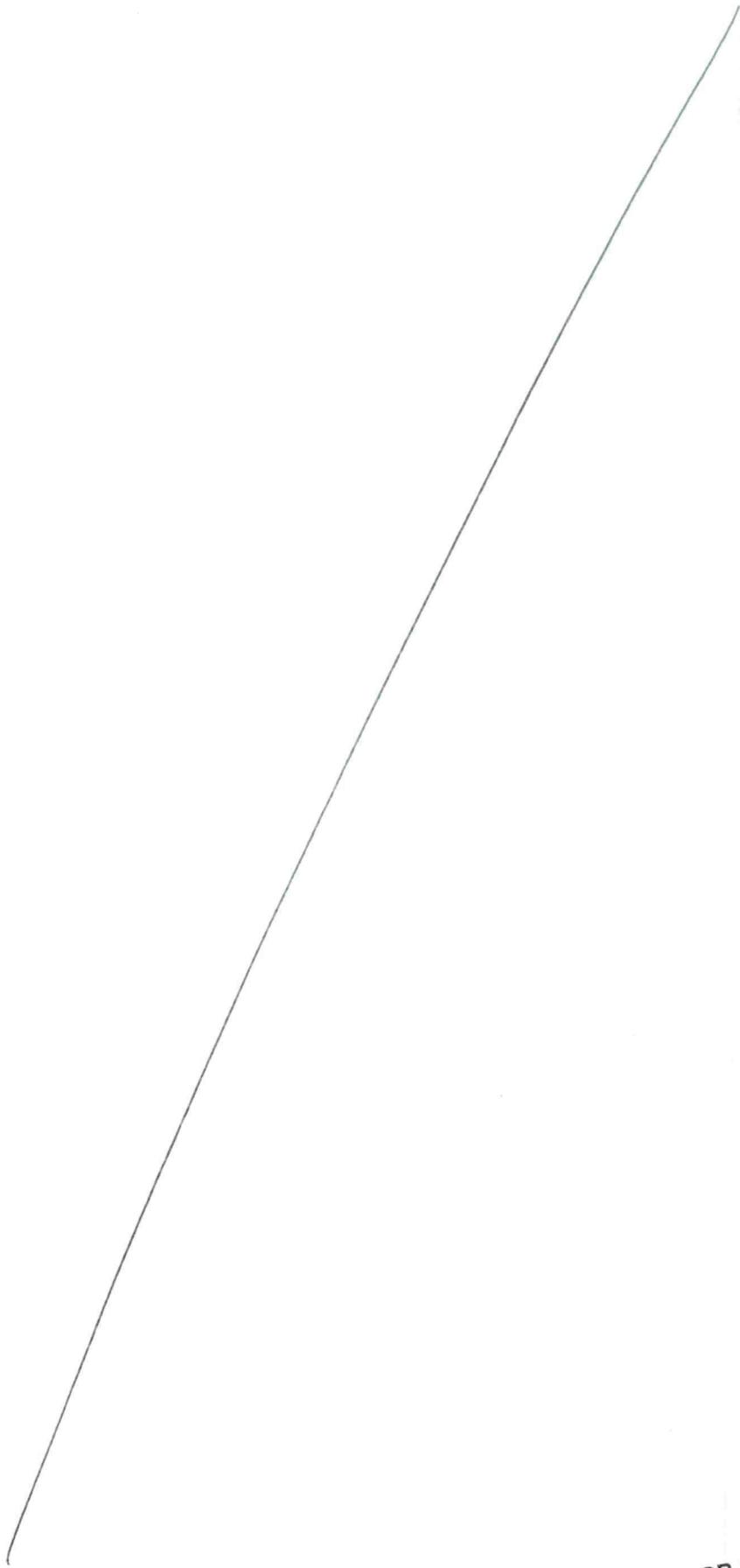
Fait à Wingersheim, le 28 avril 2024

Le Commissaire aux comptes
Sabine JACOB



Signé électroniquement le 29/04/2024 par
Sabine Jacob

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011



JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
Téléphone: 812 371 102 00011

Evènements marquants de l'exercice

En 2023 France Active Alsace a maintenu une activité globalement dynamique et certaines activités en ralentissement ont été compensées par certains nouveaux projets.
Nous avons observé une décélération du rythme des demandes de garanties à la créations d'entreprises TPE et une stabilisation des besoins en financement pour les structures de l'ESS.

En parallèle de nos activités historiques de financement, nous avons poursuivi les développements sur nos expertises d'accompagnement (DLA) et nos solutions innovantes (financement participatif OKOTE, Innov'âge, Briand Inclusion, Evaluation de l'impact social Vises ...). Nous avons également poursuivi nos actions de sensibilisation des entreprises aux questions de l'engagement.

TPE :

Le nombre de TPE ayant bénéficié d'un accord favorable de financement est passé de 362 en 2022 à 293 en 2023 (-19%).
Le montant des garanties engagées sur l'année 2023 s'élève à 10 980 K€ pour un montant de 15 125 K€ de prêts bancaires mobilisés.
Répartition géographique : 60% Bas Rhin (175 projets), 40% haut Rhin (118 projets).

ESS :

Le nombre de structures ESS ayant bénéficié d'un accord favorable est passé de 55 en 2022 à 53 en 2023.
Le montant des prêts engagés, tous outils confondus, s'élève à 2 972 K€. Le montant des garanties engagées sur l'année 2023 s'élève à 589 K€ pour un montant de 1 225 K€ de prêts mobilisés.

Répartition géographique : 64% Bas Rhin (34 projets), 36% haut Rhin (19 projets).

Ces activités auront permis d'accompagner la création de 1 377 emplois.

686 ETP créés ou consolidés pour TPE en 2023

691 ETP créés ou consolidés pour le financement ESS en 2023

DLA

En 2023, Le dispositif Local d'Accompagnement animé par France Active Alsace sur les deux départements (Haut Rhin et Bas Rhin) a été fortement sollicité :

102 structures ont été accueillies en 2023 ; 42 diagnostiquées, 37 missions de conseil engagées, et 8 missions d'ingénierie collective mutualisées au profit de 20 structures et 19 suivis post-accompagnement.

Ouverture d'une représentation territoriale à Colmar :

Pour accompagner la transformation de ce territoire et la nouvelle dynamique de développement économique observée depuis 2022, France Active Alsace a ouvert un bureau à Colmar, implanté au sein de la CCI. Ceci nous permet de recevoir facilement les entrepreneurs du centre Alsace et de donner la possibilité aux salariés colmariens de bénéficier d'un bureau très localement.

L'année 2023 aura été le cadre d'actions et de réflexions sur les activités complémentaires aux solutions de financement qui sont le socle de notre projet associatif, et toujours pour alimenter nos piliers stratégiques :

- Donner une chance à tous d'entreprendre :
 - Nouveau parcours Accès + en faveur des personnes éloignées de l'emploi
 - Poursuite et développement du programme Cités Lab – Accompagner les entrepreneurs des QPV de Mulhouse
- Contribuer au développement des entreprises engagées :
 - Expérimentation VISES : formation action pour l'évaluation de l'impact social – accompagnement d'une promotion de 5 structures
 - Démarrage en septembre 2023 d'une nouvelle offre de financement proposée par FAI venant compléter les outils proposés historiquement
 - DLA collectif ciblant 6 structures autour de la thématique de l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- Favoriser l'émergence de projets d'innovation sociale :
 - Accompagnement de 5 projets issus du Hackathon innov'âge 2022
 - Poursuite de la dynamique OKOTE (plateforme innovante de « match funding »), qui accroît encore son action avec la réalisation de 4 afterworks présentiels, en plus de l'accompagnement de 25 projets en émergence sur l'année.
 - Préfiguration d'une FAPUS sur le QPV de Colmar dans le but de faire émerger des activités de l'ESS.
- Sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux de l'engagement :
 - Poursuite du programme « Start RSE » avec l'Eurométropole de Strasbourg

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011

Evènements marquants de l'exercice

- Poursuite du « Pôle Crea » et du « CreaLab Régénère », visant à sensibiliser les jeunes entrepreneurs et les opérateurs de l'accompagnement aux sujets de transition écologique, sociétale, digitale.

France Active Grand Est (FAGE)

L'année 2023 a permis de poursuivre le développement des coopérations entre les trois associations territoriales France Active du Grand Est. Des rencontres régulières ont permis de poursuivre la structuration de « France Active Grand Est » autour notamment de :

- L'animation des partenariats à l'échelle Grand Est (Région, BPI, CDC, Etat, Banques, têtes de réseaux associatifs Grand Est, ...)
- L'organisation d'ateliers d'échanges transversaux entre les équipes territoriales
- La mutualisation de réponses autour des appels à projets de la Région.
- La mutualisation de négociations partenariales
- L'ingénierie de plusieurs projets transversaux

Enfin, il est important de souligner en 2023, divers succès liés :

- A l'engagement infaillible et l'agilité de l'équipe, qui a permis d'obtenir des résultats tables malgré 3 congés maternité/parentaux et un arrêt maladie longue durée,
- A l'implication et au soutien permanent des bénévoles de l'Association, au sein des instances associatives et des Comités d'Engagement,
- Aux dotations apportées au Fonds de garantie Grand Est par la Région Grand Est et aux dotations des outils locaux par la Région Grand Est et la Banque des Territoires
- Au soutien renouvelé de l'ensemble de nos partenaires intervenant dans le fonctionnement de l'Association, les services de l'État, la Banque des Territoires, la Région Grand Est, la Collectivité Européens d'Alsace, BPI, l'Eurométropole de Strasbourg, la M2A et les fonds européens.
- Au soutien de nos partenaires privés (AG2R, Macif, La Caisse d'Epargne, Cora, Auchan ...) engagés à nos côtés.
- Au soutien essentiel de France Active, et plus largement de l'ensemble des réseaux associatifs.

L'effectif était de 27 salariés au 31/12/2023 (incluant 5 apprentis).


JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
Téléphone : 812 371 102 00011

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan et compte de résultat

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	98 577	75 633	22 944	42 777
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 100		1 100	1 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	78 455		78 455	77 073	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 946 059		1 946 059	1 831 372	
	TOTAL (I)	2 124 191	75 633	2 048 557	1 952 222
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 674		9 674	6 908
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	398 869		398 869	644 347	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	2 537 218		2 537 218	1 970 136	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	162		162	
	TOTAL (II)	2 945 924		2 945 924	2 621 391
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	5 070 114	75 633	4 994 481	4 573 614
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 946 059	1 831 372
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	1 336 365	1 358 812
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	2 313 806	1 992 664
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	443 621	364 084	
Excédent ou déficit de l'exercice	73 192	79 537	
	Total des fonds propres (situation nette)	4 166 984	3 795 098
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	4 166 984	3 795 098
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	10 025	9 565
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	10 025	9 565
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 586	78 014
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	208 174	150 375
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	444 455	420 714
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	98 257	119 848
	Total des dettes	817 472	768 951
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 994 481	4 573 614
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	73 192,04	79 537,09
(1)	Dont à moins d'un an	817 472	768 951
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011

Compte de Résultat ^{1/2}

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	37 534	13 088
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 605 369	1 645 816
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	29 012	14 934
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	15	7	
	Total des produits d'exploitation	1 671 929	1 673 845
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	314 152	330 399
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	60 719	70 222
	Salaires et traitements	918 016	876 930
	Charges sociales	312 075	306 990
	Dotation aux amortissements et dépréciations	22 411	21 155
	Dotation aux provisions	460	9 565
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	16	14	
	Total des charges d'exploitation	1 627 849	1 615 274
	RESULTAT D'EXPLOITATION	44 080	58 571

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		44 080	58 571
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	12 111	2 755
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		12 111	2 755
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		12 111	2 755
RESULTAT COURANT avant impôts		56 191	61 326
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	21 183	30 975
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	21 183	30 975
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 420	12 177
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	1 420	12 177
RESULTAT EXCEPTIONNEL		19 763	18 797
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		2 762	586
TOTAL DES PRODUITS		1 705 223	1 707 575
TOTAL DES CHARGES		1 632 031	1 628 038
EXCEDENT ou DEFICIT		73 192	79 537
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		64 800	57 600
TOTAL		64 800	57 600
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		64 800	57 600
TOTAL		64 800	57 600

Etats financiers au 31/12/2023

Annexe aux comptes annuels

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011



Règles et Méthodes Comptables

PREAMBULE

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 994 481** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 705 223** euros et un total **charges** de **1 632 031** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **73 192** euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrantes des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les comptes annuels de l'exercice considéré sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, **selon les dispositions du Plan Comptable Général (ANC n°2018-06)**.

2. **Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence**, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

3. **Les principales méthodes utilisées** sont les suivantes :

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.
- Amortissement de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sans valeur résiduelle, sur la base de la durée d'utilisation dans l'entreprise. La méthode d'amortissement par composants est retenue si la décomposition des immobilisations concernées revêt un caractère significatif.
- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Dépréciations de l'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant ou de son prix probable de négociation à la date de clôture des comptes.
- Lorsque la structure a une obligation envers un tiers, dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de manière précise, et sans contrepartie équivalente attendue, une provision pour risque et charge est comptabilisée.

4. Principe comptable de continuité d'exploitation retenu pour l'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 de France Active Alsace ont été arrêtés selon les mêmes principes comptables que les années antérieures, et notamment selon le principe de continuité d'exploitation.

Ce principe de continuité d'exploitation n'appelle pas de commentaire particulier pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception des informations évoquées aux paragraphes des événements postérieurs à la clôture.

5. Changement de méthode

Les méthodes d'évaluations retenues et la présentation des comptes annuels font état d'un changement par rapport à l'exercice précédent en ce qui concerne la répartition des sinistres constatés sur les dossiers de prêts solidaires.

Jusqu'à présent, des comptes de fonds propres étaient utilisés afin d'enregistrer les sinistres constatés sur les dossiers de prêts solidaires de manière globale, sans tenir compte de l'impact spécifique sur les apports des différents partenaires.

Règles et Méthodes Comptables

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2023, les sinistres sont affectés directement dans les comptes de dotation des partenaires, en fonction du poids de leur dotation respective lors de l'année d'engagement du dossier de prêt faisant l'objet d'un sinistre.

Par mesure de simplification, pour les dossiers engagés avant le 1er janvier 2023, il a été convenu que le calcul du poids de la dotation de chaque partenaires soit basé sur les dotations présentes dans les comptes au 31/12/2022. A compter de l'exercice 2023, le poids de la dotation de chaque partenaire sera établi annuellement, afin de permettre la bonne application de la méthode.

Exemple pour un sinistre à hauteur de 10 000€, survenu en 2023 sur un dossier de Fonds d'Amorçage Associatif engagé antérieurement à 2023 :

	Partenaire 1	Partenaire 2	Partenaire 3	Total
Apports au 31.12.2022	66 000	105 000	153 000	324 000
Poids des apports au 31.12.2022	20.4%	32.4%	47.2%	100%
Affectation de la perte	2 037	3 241	4 722	10 000

JACOB Sabine
 2 Rte de Krautwiller
 67170 WINGERSHEIM
 N° Siret: 812 371 102 00011

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2023	
		Augmentations	Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						1 894
Instal., agencement, aménagement divers	1 894					1 894
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	94 106		2 578			96 684
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 000		2 578			98 577
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						1 100
Autres participations	1 000		100			1 100
Autres titres immobilisés	77 073		1 382			78 455
Prêts et autres immobilisations financières	1 831 372		1 601 776		1 487 089	1 946 059
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 909 445		1 603 257		1 487 089	2 025 613
TOTAL	2 005 445		1 605 835		1 487 089	2 124 191

JACOB Sabine
 2 Rue de Krautwiller
 67170 WINGERSHEIM
 N°Siret: 812 371 102 00011



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	317	271		588
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	52 905	22 141		75 046
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 222	22 411		75 633	
TOTAL		53 222	22 411		75 633

JACOB Sabine
 2 Rte de Krautwiller
 67170 WINGERSHEIM
 N° Siret: 812 371 102 00011



Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	PROVISIONS REGLEMENTEES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires	9 565	460	10 025
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 565	460	10 025
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients, usagers			
	Sur créances reçues par legs ou donations			
	Autres			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
	TOTAL GENERAL	9 565	460	10 025
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		460		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 946 059	1 946 059	
	Créances usagers (familles, élèves)	9 674	9 674	
	Personnel et organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités publiques	395 523	395 523	
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	3 346	3 346	
Charges constatées d'avances	162	162		
TOTAL DES CREANCES		2 354 764	2 354 764	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avances reçues				
	Dettes fournisseurs	66 586	66 586		
	Dettes sociales	164 193	164 193		
	Etat et autres collectivités publiques	43 981	43 981		
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				
	Autres dettes	444 455	444 455		
Produits constatés d'avance	98 257	98 257			
TOTAL DES DETTES		817 472	817 472		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés					



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	1 358 812			22 446	1 336 365
Fonds propres avec droit de reprise	1 992 664		1 075 006	753 865	2 313 806
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	364 084	79 537			443 621
Excédent ou déficit de l'exercice	79 537	(79 537)	73 192		73 192
Situation nette	3 795 098		1 148 198	776 311	4 166 984
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 795 098		1 148 198	776 311	4 166 984

DETAIL DES FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES SANS DROIT DE REPRISE

FONDS ASSO DOTATION CD 67	72 867.35
PELS	269 056.22
FONDS ASSO DOTATION MACIF	65 734.70
FONDS ASSO DOTATION APPROCHES	14 256.00
FONDS ASSO DOTATION SUEZ LYONNAISE EAUX	30 489.80
FONDS ASSO DOTATION FAPE	40 000.00
FONDS ASSO DOTATION CUS	471 918.43
CAA DOTATION ALSACE ACTIVE	60 000.00
CAA DOTATION CAISSE EPARGNE	273 560.00
CAA DOTATION MACIF	20 000.00
CAA DOTATION KLESIA	20 000.00
FAA DOTATION AG2R	63 963.00
FAG DOTATION CREDIT AGRICOLE	15 000.00
FAG DOTATION BANQUE POPULAIRE	20 000.00
FAG REVITALISATION FG DOTATION LILLY	20 000.00
FAG REVITALISATION DOTATION SAPLAST	50 000.00
FAG REVITALISATION DOTATION STRACEL	55 000.00
FAG DOTATION CD 68	75 000.00
FAG DOTATION FG EDF	175 000.00

RIGOUT Sabine
 17, rue de Kreuzwiller
 WINGERSHEIM
 67 371 102 00011

br

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	1 358 812			22 446	1 336 365
Fonds propres avec droit de reprise	1 992 664		1 075 006	753 865	2 313 806
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	364 084	79 537			443 621
Excédent ou déficit de l'exercice	79 537	(79 537)	73 192		73 192
Situation nette	3 795 098		1 148 198	776 311	4 166 984
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 795 098		1 148 198	776 311	4 166 984

FAG DOTATION CREDIT MUTUEL	30 000.00
REVITALISATION DOTATION STEELCASE	35 000.00
SINISTRES FAG ET COMM DE CONTRE GARANTIE	-505 288.99
FAG INTERETS	24 808.85
CAA ALSACE ACTIVE FONDS AFFECTES	-60 000.00
TOTAL FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	1 336 365.36

DETAIL DES FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES AVEC DROIT DE REPRISE

FONDS ASSO DOTATION FA	23 563.46
CAA FRANCE ACTIVE	207 500.00
CAA DOTATION BANQUE DES TERRITOIRES	1 132 252.83
CAA DOTATION CUS	25 000.00
CAA DOTATION REGION GRAND EST	623 071.00
CAA SINISTRES ANTERIEURS A 2023	-264 529.46
CAA-PIA DOTATION BANQUE DES TERRITOIRES	161 966.67
CAA-PIA SINISTRES ANTERIEURS A 2023	-42 250.00
FAA DOTATION REGION GRAND EST	103 496.00
FAA DOTATION BANQUE DES TERRITOIRES	353 669.17
FAA SINISTRES ANTERIEURS A 2023	-38 900.00

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	1 358 812			22 446	1 336 365
Fonds propres avec droit de reprise	1 992 664		1 075 006	753 865	2 313 806
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	364 084	79 537			443 621
Excédent ou déficit de l'exercice	79 537	(79 537)	73 192		73 192
Situation nette	3 795 098		1 148 198	776 311	4 166 984
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 795 098		1 148 198	776 311	4 166 984

FAG DOTATION REGION ALSACE	640 489.80
FAG DOTATION FG CREDIT COOPERATIF	10 000.00
FAG SINISTRES	-650 489.80
FRIS SINISTRES	-1 559.45
FEDER SINISTRES	-26 368.00
PH DOTATION FFA	38 112.25
PH SINISTRES	-138 554.90
FONDS LIGNE TRESORERIE BANQUE DES TERRITOIRES	107 500.00
FDI FDS AVANCE TRESO (ANC 1034100000)	49 836.00
TOTAL FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE	2 313 805.57

JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiler
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011



Autres informations

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La situation économique, politique, géopolitique et climatique actuelle entraîne une incertitude sur l'activité économique à plusieurs égards (inflation soutenue, pénurie de personnel, ruptures des chaînes d'approvisionnement, risques indirects d'exposition liés aux répercussions des conflits militaires et notamment ukraino-russe), risque accru lié à la cybersécurité, etc..

La direction de l'entité, bien qu'elle ait fait état de l'absence de liens directs entre ces différents risques et l'activité de l'association, n'est pas en mesure d'évaluer les conséquences indirectes, qui restent inconnues à ce jour.

Prenant acte de cette situation, les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Par ailleurs, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'autres incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans les 12 mois qui suivent la clôture.

ETAT DES EN-COURS DEGRADEES

Au 31/12/2023, les encours dégradés représentent un montant qui est évalué à 79 100€, montant détaillé comme suit par outils et par structures :

CAA - ENCOURS DEGRADEES AU 31/12/2023

	Encours	Risques (%)	Montant
UNIS VERS LE SPORT	4 000	50%	2 000
PRODUCTEURS BIO	2 000	100%	2 000
LIBRE OBJET	22 500	80%	18 000
LE FURET	8 000	80%	6 400
HETRE	10 000	100%	10 000
ELEKTRAMUSIK ALSACE	18 500	100%	18 500
ENCOURS DEGRADEES ET RISQUES FUTURS AU 31/12/2023	65 000		56 900

FAA - ENCOURS DEGRADEES AU 31/12/2023

	Encours	Risques (%)	Montant
ENCOURS DEGRADEES ET RISQUES FUTURS AU 31/12/2023	0		0

PIA CAA - ENCOURS DEGRADEES AU 31/12/2023

	Encours	Risques (%)	Montant
HETRE	20 000	100%	20 000
LA FARANDOLE	4 400	50%	2 200
ENCOURS DEGRADEES ET RISQUES FUTURS AU 31/12/2023	24 400		22 200

DETAILS DE CERTAINS POSTES DU BILAN

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CONVENTIONS PLURIANNUELLES SIGNEES AU COURS DE L'EXERCICE	98 257
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	98 257

AUTRES DETTES

DLA REGIONAL	13 100
DLA 67	208 373
DLA 68	135 352
FONDS OKOTE	85 380
AUTRES DETTES	442 205

JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011

Autres informations

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal = 6500 euros

Soit un montant total de 6 500 euros.

BENEVOLAT

Comme il est d'usage, le bénévolat de direction, correspondant à l'engagement des dirigeants bénévoles, n'est pas valorisé.

Les heures de bénévolat ont été évaluées à partir des informations suivantes:

- 5.33 comités par mois : Comité d'engagement TPE Strasbourg, Comité d'engagement TPE Mulhouse, Comité d'engagement ESS Strasbourg, Comité d'appui DLA Strasbourg, Comité d'appui DLA Mulhouse
- 45 bénévoles présents en moyenne dans les 5 comités cités ci-dessus
- 2 heures de présence effective par comité (déplacement non pris en compte)
- 12 mois d'organisation de comités

Le tout représentant un total de 1 080 heures qui ont été valorisées à 60 euros de l'heure, soit 64 800 euros.

PROVISION POUR INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE

Description générale

La provision pour indemnité de fin de carrière (IFC) correspond à l'engagement de l'entreprise envers ses salariés au titre des droits acquis par ces derniers en matière d'indemnités de départ à la retraite ou de licenciement sans cause réelle et sérieuse. La réforme des retraites a induit un changement de régime comptable.

Méthode de calcul

Selon les recommandations de l'ANC issues de la note n°2013-02 du 07 novembre 2013, modifiée le 05 novembre 2021, et au regard de l'exception accordée aux entreprises et groupes de moins de 250 salariés, les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires ont été définis selon une méthode simplifiée.

Critères retenus pour la méthode :

- Modalités de calcul : Code du Travail article D1237-1 à D1237-2-3
- Champ d'application : Individus présents dans l'entreprise au 31 décembre et dont l'âge légal de départ volontaire à la retraite est inférieur à 5 ans.

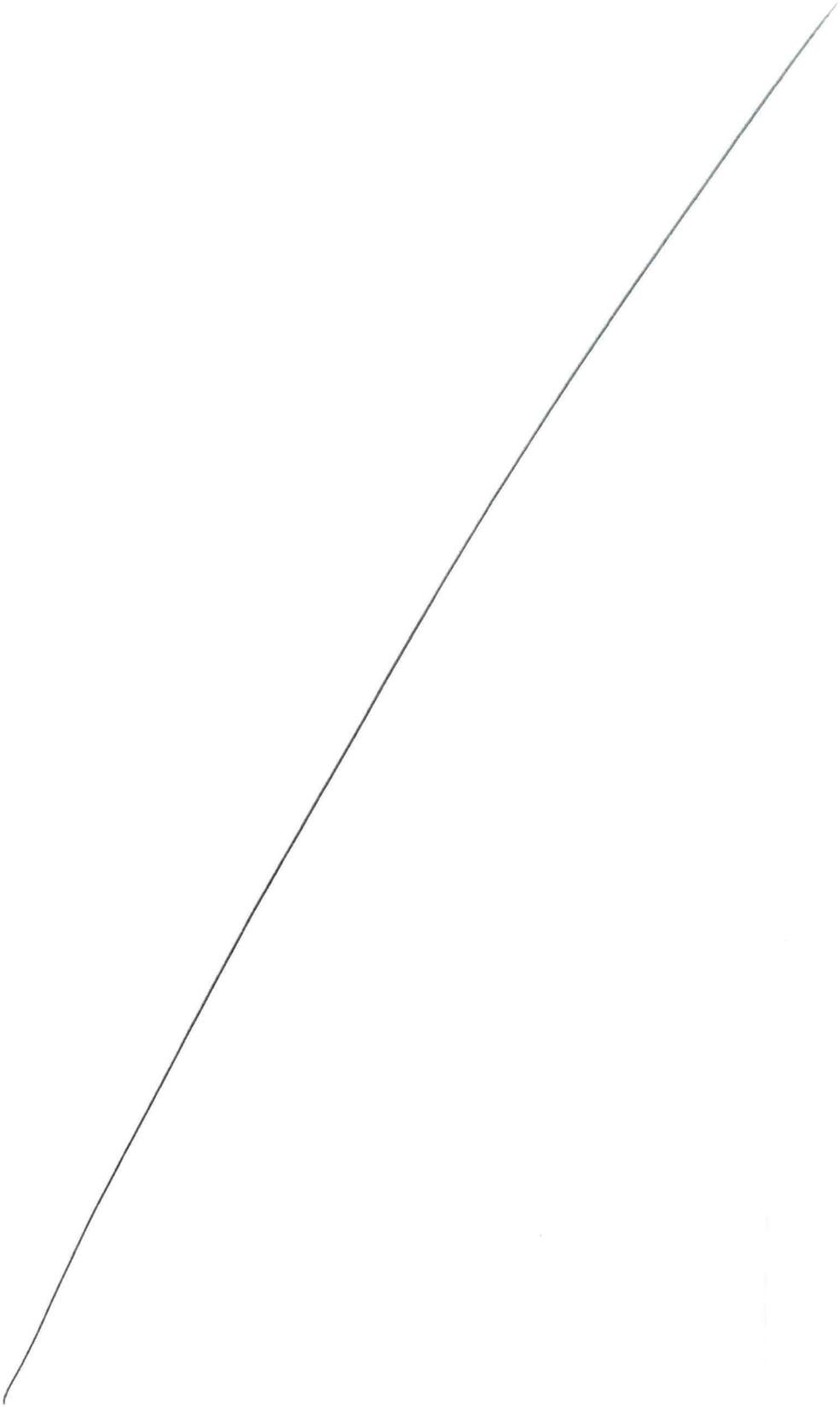
Montant de la provision pour indemnité de fin de carrière

Le montant de la provision pour indemnité de fin de carrière au 31/12/2023 s'élève à 10 025 Euros.
Pour rappel, la provision pour indemnité de fin de carrière au 31/12/2022 s'élevait à 9 565 Euros.

Évolution de la provision

La variation de la provision pour indemnité de fin de carrière au cours de l'exercice est principalement due à l'évolution des effectifs et des rémunérations, ainsi que des éventuels ajustements afin de tenir compte des changements législatifs ou réglementaires.

JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiler
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011



JACOB Sabine
2 Rue de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N° Siret: 812 371 102 00011